



# Maison du Département

# MAISON DU DEPARTEMENT

## Inauguration de la première Maison du Département

### **GARANTIR UN ACCES AUX SERVICES**

La Maison du Département en Val-de-Dronne est en service. Elle a été inaugurée le 25 février 2005 par Bernard Cazeau, président du Conseil général. Pour les services les plus courants, elle s'adresse aux habitants **des cantons de Saint-Aulaye**, Montagrier, Verteillac, Ribérac. Et même au-delà pour certaines permanences ou consultations.

### **Unité territoriale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.**

Plusieurs autres projets de Maisons du Département sont à l'étude pour réunir, là où ce sera nécessaire, les services du Conseil général et ainsi, en faciliter l'accès aux habitants : Sarlat, Nontron et Bergerac.

La loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale rappelle un principe fondamental concernant cette action : elle est *“conduite dans le respect de l'égalité de tous les êtres humains avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun d'entre eux, en leur garantissant un accès équitable sur l'ensemble du territoire.”* Une définition qui convient parfaitement aux services rendus par la création des Maisons du Département.

La première Maison du Département a été inaugurée ce vendredi 25 février 2005 par le président Bernard Cazeau. La Maison du Val de Dronne, située à Ribérac abrite désormais des services du Département et des services d'autres institutions.

Comme devait le rappeler le président Bernard Cazeau il s'agit tout d'abord d'un projet départemental de service public.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du Département d'améliorer le service rendu aux usagers, les conditions d'accueil et le travail des agents. Ce projet s'inscrit aussi dans le renforcement des compétences du Conseil général. Il permet dans le même temps de réaliser des économies de structure (notamment au niveau des locations immobilières).

***Réunir les services du Département pour faciliter les démarches des habitants, donner à ces services un cadre commun pour une meilleure coordination : ce sont les objectifs des Maisons du Département. La première vient d'ouvrir pour les habitants du Val-de-Dronne.***

C'était une ancienne ferme, sur la route de Périgueux, à l'entrée de Ribérac. Restaurée et éclairée par de nouvelles ouvertures, sa façade allie le style traditionnel à une accueillante modernité. Les 1200 m<sup>2</sup> de surface intérieure (sur deux niveaux) ont été adaptés à la nouvelle vocation du bâtiment, avec la volonté d'en faire un espace agréable, plus maison que bureau : murs pastel, mobiliers clairs, espaces d'accueil lumineux et ouverts.

L'accès à la Maison s'effectue par l'arrière du bâtiment où un parking a été aménagé. L'accessibilité des personnes handicapées est garantie par une rampe d'accès, à l'extérieur, et un ascenseur.

Les services présents (de la naissance jusqu'au 3<sup>ème</sup> âge et même 4<sup>ème</sup> âge) à la Maison du Département en Val-de-Dronne sont d'abord ceux qui relèvent de la direction départementale de la solidarité et de la prévention :

Les services de l'Unité territoriale et le centre médico-social. On y trouvera donc :

- **le centre de planification familiale avec les permanences du médecin et de la conseillère conjugale,**
- **les consultations pédiatriques pour les enfants de moins de 7 ans (consultations de pédiatrie et de puériculture) et la préparation à la naissance,**
- **le suivi des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance.** Une pièce avec jeux et une petite cuisine a été prévue pour que les enfants placés puissent rencontrer leurs parents dans un cadre propice aux relations familiales,
- **l'aide auprès des familles rencontrant des difficultés éducatives,**
- **la lutte contre l'exclusion et la précarité** : avec l'insertion des bénéficiaires du RSA, l'accompagnement par les travailleurs sociaux des personnes en difficulté (aides aux démarches, accès aux droits, aide éducative en milieu ouvert, etc).

### **Un même toit, un même esprit**

L'une des caractéristiques majeures de ces pôles est d'accueillir des services différents.

Autour de l'action sociale du Département, on retrouve les **permanences des organismes concourant à l'accès aux droits essentiels : Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Mutualité sociale agricole, les services de la médecine du travail.** Le CLIC (comité local d'information et de coordination) dispose d'un bureau d'information pour les personnes âgées et leurs familles. Une aile du bâtiment a été réservée au centre hospitalier spécialisé de Montpon pour les consultations d'enfants, d'adolescents et d'adultes. C'est un plus pour l'usager d'un lieu unique pour accéder à de nombreuses démarches, sociales notamment.

A terme, avec le développement des Nouvelles Technologies, l'objectif est de faciliter les démarches des citoyens dans leurs rapports avec l'administration départementale en leur évitant des déplacements à Périgueux pour des dossiers tels que les demandes de bourses départementales d'enseignements, les dossiers de transport scolaire...

Au total, une trentaine de personnes travaillent chaque jour à la Maison du Département, rejoints par les professionnels assurant consultations ou permanences.

Si vous souhaitez joindre un des différents services ou une de ces différentes administrations vous pouvez contacter

**Maison du Département en Val-de-Dronne**  
**Ouverte du lundi au vendredi,**  
**De 8 h 30 à 17 h 30.**  
**Les Chaumes Est**  
**Ribérac**  
**Tél. : 05 53 92 48 60**  
**Fax : 05 53 91 81 05**